

# Tensions politiques autour de l'éducation populaire : contexte et enjeux

Depuis 2022, la Belgique francophone connaît un climat tendu autour de l'éducation populaire et des **associations d'éducation permanente**. Le **pilier libéral** (traditionnellement coloré en bleu) a multiplié les attaques et remises en cause visant des **structures liées au pilier socialiste** (rouge). Ces tensions s'expriment tant lors d'auditions parlementaires que dans des déclarations publiques choc. Elles s'inscrivent dans une lutte d'influence plus large entre, d'une part, les partis politiques – notamment le Mouvement Réformateur (pilier bleu) – et d'autre part les organisations de la société civile historiquement proches du Parti socialiste (pilier rouge).

Pour clarifier ce rapport de force, nous utiliserons un système de **noms de code** : les acteurs du pilier socialiste seront désignés comme *Rouges* (rouge) avec un grade fictif reflétant leur rôle, et ceux du pilier libéral comme *Bleus*. Par exemple, **Capitaine Rouge** pourra désigner une représentante associative importante du camp socialiste, et **Major Bleu** un leader politique libéral. Cette codification permet d'analyser les faits sans citer directement les personnes ou entités réelles.

Dans ce rapport structuré, nous examinerons successivement :

- **Un cas emblématique** d'affrontement direct entre Major Bleu et Capitaine Rouge lors d'une audition parlementaire, où la représentante associative a été interrompue et disqualifiée par un ténor libéral.
- **Un panorama des attaques** menées contre les associations d'éducation permanente et d'action sociale depuis 2022, avec plusieurs épisodes marquants illustrant la montée du conflit.
- **Une cartographie des passerelles** entre société civile et sphère politique (surtout socialiste) : comment certains colonels rouges du monde associatif ont accédé à des fonctions institutionnelles, et comment ce phénomène alimente le discours de suspicion du camp bleu.
- **Une lecture stratégique** des recompositions politiques à l'approche des élections de 2024, montrant comment partis et acteurs associatifs se reposent – entre convergence et confrontation – dans un contexte de réforme et d'austérité.
- **Une typologie des tactiques** d'interpellation et de disqualification employées par les figures bleues contre les actrices rouges, afin de recentrer ou détourner le débat à leur avantage.

Enfin, une **synthèse finale**, orientée vers les milieux militants et associatifs, dégagera les enseignements clés et pistes d'action pour résister à ces offensives.

## Cas emblématique : Major Bleu contre Capitaine Rouge en audition

L'illustration la plus frappante de ces tensions a eu lieu lors d'une audition politique en juin 2024. **Major Bleu**, figure de proue du camp libéral, y a violemment pris à partie **Capitaine Rouge**, une représentante d'une association d'éducation permanente historiquement liée au pilier socialiste. L'audition rassemblait divers acteurs de la société civile au Parlement wallon, dans un esprit a priori constructif. Chaque responsable présentait les enjeux de son secteur, et les échanges restaient «sereins et courtois». Mais quand vint le tour de l'organisation de Capitaine Rouge, tout bascula <sup>1</sup>.

**Extrait de l'audition :** « Pendant plus d'une heure, les différents responsables ont exposé leurs actions... Les échanges demeuraient sereins et courtois. Mais quand arriva le tour de prise de parole du mouvement [de Capitaine Rouge], représenté par sa codirectrice..., celle-ci fut assez grossièrement interrompue par [Major Bleu], qui l'invita à s'expliquer quant à un "attachement à un parti politique en particulier" » <sup>1</sup>.

Autrement dit, Major Bleu a coupé la parole de Capitaine Rouge pour l'accuser implicitement d'être affiliée à un parti (le Parti socialiste, en l'occurrence). Sur le moment, Capitaine Rouge a rappelé que son association, certes fondée historiquement par le PS, « *demeure aujourd'hui structurellement indépendante bien qu'idéologiquement proche* ». Elle a expliqué faire partie de « l'action commune socialiste » aux côtés d'autres organisations (mutualité, syndicat, etc.), ce qui signifie partager un socle de valeurs progressistes communes, sans pour autant être inféodée organiquement au parti <sup>2</sup>. Cette mise au point n'a fait qu'attiser Major Bleu, qui a répliqué par une charge frontale :

- **Accusation de financement partisan :** Major Bleu a affirmé que « *[l']association comme [celle de Capitaine Rouge] utilise l'argent public, l'argent cotisé par tous les citoyens, afin de financer le Parti socialiste. Ce système de soutien déguisé au PS, pour moi, c'est fini. Je vais remettre de l'ordre dans tout cela* » <sup>3</sup> <sup>4</sup>. En une phrase, il a accusé l'entièreté du modèle d'éducation permanente d'être un détournement de fonds publics au profit d'un parti politique.
- **Attaque personnelle et disqualification :** Le ton utilisé a été jugé « *assez grossier* » et agressif. Des attaques **ad hominem** ont fusé, alors même que l'exercice se voulait une concertation ouverte. Capitaine Rouge a subi un procès d'intention sur son **intégrité institutionnelle**, sans qu'aucune preuve ne soit avancée pour étayer les accusations de Major Bleu <sup>5</sup>. En somme, le leader bleu a publiquement mis en doute la probité de l'association, la présentant comme une officine partisane illégitime.

L'incident a provoqué la stupéfaction dans l'assemblée. Pour l'association de Capitaine Rouge, ces propos reviennent ni plus ni moins à remettre en cause « *le principe même de l'Education permanente* » et à mépriser des liens historiques pourtant fondateurs du paysage socioculturel <sup>6</sup> <sup>7</sup>. En Belgique, l'éducation populaire s'inscrit dans la continuité des mouvements ouvriers et vise l'émancipation citoyenne par la construction de débats politiques pluralistes. S'attaquer ainsi à une de ses figures, c'est jeter le discrédit sur un secteur entier – plus de 300 associations reconnues, œuvrant au quotidien avec les populations pour renforcer la démocratie locale <sup>6</sup>.

**Capitaine Rouge**, dans un communiqué ultérieur, s'est dite « *fière de son ancrage politique* » et a refusé de céder aux intimidations <sup>8</sup>. L'association a souligné qu'elle continuerait à porter des valeurs politiques, car c'est précisément la mission du secteur de l'éducation permanente de « *porter un projet politique* » au sens noble (c'est-à-dire une vision de société), toutes tendances démocratiques confondues <sup>9</sup> <sup>10</sup>. Elle rappelle opportunément que lui reprocher cet engagement revient à « *méconnaître le secteur et son histoire* », fondés sur la liberté d'expression associative <sup>11</sup>.

Du côté libéral, cet épisode traduit une hostilité grandissante envers ce qui est perçu comme la « **galaxie socialiste** » des associations. Major Bleu a clairement laissé entendre qu'il voulait « en finir » avec ce qu'il voit comme un financement occulte du pilier rouge <sup>3</sup>. Cet accrochage emblématique, opposant Major Bleu à Capitaine Rouge, pose le décor des tensions plus larges qui secouent l'éducation populaire en Belgique francophone.

## Panorama des attaques récentes (2022-2025)

Le cas ci-dessus n'est pas isolé. Depuis 2022, on observe une **multiplication des offensives verbales et politiques** du pilier bleu à l'encontre des structures d'éducation permanente et d'action sociale proches du pilier rouge. En voici un panorama non exhaustif, montrant l'escalade de ces tensions.

- **Climat de suspicion (2022-2023)** : Le camp libéral, emmené par Major Bleu, développe le récit d'une « *galaxie socialiste* » d'ASBL militant en réalité pour le PS. Selon un politologue, « *du côté du MR, on estime qu'il y a une galaxie socialiste – recouvrant une série d'organisations – qui [...] roule pour le Parti socialiste* »<sup>12</sup>. Cette suspicion vise des associations recevant des subsides publics tout en étant idéologiquement marquées à gauche : centres d'éducation permanente, ONG sociales, etc. Par exemple, Major Bleu a pu dénoncer sur les réseaux sociaux les « *dérives* » de certains mouvements antifascistes, n'hésitant pas à les qualifier de « *structures aux procédés fascistes* » pour mieux les discréditer<sup>13</sup>. Ce type de propos – volontairement outrancier et infondé – a pour but de semer le doute et de décrédibiliser l'ensemble du monde associatif progressiste<sup>14</sup>.
- **Polémiques ciblées en 2023** : Plusieurs **prises de parole publiques musclées** marquent l'année 2023. Major Bleu, coutumier des formules choc, utilise notamment Twitter (rebaptisé X) et les médias pour attaquer certaines initiatives associatives. Par exemple, au printemps 2023, il s'insurge contre des campagnes d'associations de lutte contre la pauvreté en les accusant de « *maintenir les gens dans l'assistanat* » – un discours qui vise implicitement les **syndicats et réseaux sociaux du pilier rouge**. Ces attaques verbales, parfois sans suivi d'effets concrets, contribuent à installer l'idée que le secteur non-marchand serait peuplé « *d'assistés* » et de profiteurs des fonds publics<sup>15</sup> <sup>16</sup>. On voit se dessiner un narratif où « *si tu n'es pas avec [le camp libéral], tu es contre lui* », ce qui pulvérise tout débat nuancé<sup>17</sup>. En réaction, les fédérations d'employeurs du non-marchand et de l'éducation permanente (comme la FESEFA) ont dénoncé « *la stigmatisation persistante du secteur, trop souvent présenté comme un poids pour les finances publiques* »<sup>15</sup>. Elles rappellent au contraire l'apport de ces associations au bien commun (cohésion sociale, participation citoyenne, etc.) et appellent à évaluer **avec la même rigueur** les soutiens publics aux grandes entreprises privées, souvent bien plus coûteux<sup>18</sup>.
- **L'affaire du festival (été 2025)** : Un autre incident marquant survient à l'été 2025, illustrant la **rhétorique sécuritaire** du pilier bleu face à une association de **réduction des risques en milieu festif**. Lors du festival de Dour, une ASBL (liée à la santé publique, pas nécessairement affiliée PS mais défendant une approche progressiste) tient un stand de prévention en distribuant du matériel (préservatifs, pailles propres à usage contrôlé) pour éviter les risques liés à la consommation de drogue. Major Bleu s'en empare sur les réseaux sociaux : il « *s'insurge sur X de la présence de [cette] asbl [...] accusée [...] de banaliser la consommation de drogues* »<sup>19</sup>. Il parle d'une « *banalisation inadmissible de la drogue financée par l'argent public* »<sup>19</sup>, réclamant l'arrêt immédiat des subsides à cette association. Le ton est méprisant – il traite littéralement ces initiatives de « *stupidités* » dans certains médias – et vise une fois de plus à dresser l'opinion contre un acteur associatif vu comme « *déviant* » ou « *irresponsable* ». Sur le fond, l'attaque de Major Bleu caricature l'action de l'ASBL : il a laissé entendre qu'elle distribuait des kits de sniff à tous les festivaliers, ce qui est faux. La directrice de l'association a dû publiquement rectifier : en réalité, seules des personnes volontaires et demandeuses reçoivent, *sur place*, une paille à rouler accompagnée d'un message de prévention, dans un cadre encadré<sup>20</sup>. Cet exemple montre la stratégie du **coup d'éclat médiatique** : en forçant le trait (voire en diffusant une forme de **désinformation**), Major Bleu recentre le débat sur l'émotion et la morale, au détriment des faits. Il instrumentalise un cas particulier pour alimenter son discours plus global contre le financement du secteur social par des fonds publics.

• **Vague d'austérité et attaques institutionnelles (fin 2024–2025)** : Après les élections de 2024, les tensions se transforment en **mesures concrètes** dans certaines assemblées. La nouvelle majorité **MR-Engagés** (centre-droit, sans les socialistes) à la Fédération Wallonie-Bruxelles adopte en 2024 un **décret-programme budgétaire** comportant des coupes sévères dans l'enseignement, la culture et... le monde associatif. Ce gouvernement annonce « *700 millions d'euros de coupes* » ciblant notamment la fin de certaines gratuités scolaires, une hausse des minerval étudiants, et des réductions de subsides « *dans les crèches, la culture, l'associatif...* »<sup>21</sup>. Pour l'opposition de gauche, c'est « *un projet élitiste [...] qui va faire augmenter les inégalités* »<sup>21</sup>. Sur la partie **associative**, environ 13 millions d'euros de coupes touchent les secteurs culturels et d'éducation permanente, ce qui constitue « *une attaque directe [contre] tout une partie du contre-pouvoir et des associations qui pourraient protester contre ces mesures* »<sup>22</sup>. En d'autres termes, priver de moyens financiers ces structures revient à affaiblir des voix critiques. Cette démarche a suscité **une levée de boucliers générale** dans la société civile, au point que la presse a pu titrer que le « *gouvernement [seul] contre tous* » faisait face à **l'unanimité des acteurs** contre son projet<sup>23</sup>. Étudiants, enseignants, artistes, associations, syndicats – tous piliers confondus – se sont mobilisés. Une manifestation massive (80 000 à 140 000 personnes le 14 octobre 2025) a exprimé le refus de ces coupes jugées antisociales<sup>24</sup>. Il est notable que, pour contrer ce mouvement, la rhétorique de certains ténors politiques a consisté à **minimiser** la mobilisation ou à la déformer : ainsi un député de droite a osé déclarer qu'il entendait surtout « *le signal des millions de personnes qui n'étaient pas dans la rue* », prétendant y voir un soutien silencieux aux mesures d'austérité<sup>24</sup><sup>25</sup>. Ce procédé orwellien a été tourné en ridicule par des commentateurs, mais il s'inscrit dans la même veine d'une bataille discursive : nier la légitimité de l'opposition associative et syndicale, quoi qu'il en coûte en mauvaise foi.

En somme, la période 2022–2025 a vu se multiplier des **attaques multiformes** contre les structures d'éducation populaire et d'action sociale du pilier rouge. Celles-ci vont du coup de menton isolé sur les réseaux sociaux aux **politiques publiques** visant à réduire leurs moyens d'action. Pour le pilier libéral, la cible affichée est double : idéologique (délégitimiser l'influence des idées de gauche portées par ces associations) et financière (dénoncer leur financement public, voire le couper). Face à cela, le pilier rouge – ses associations, ses militants, et le PS lui-même – tente de mobiliser l'opinion sur l'importance de ces **corps intermédiaires** pour la démocratie et la cohésion sociale.

## Entre partis et société civile : la cartographie des passerelles rouges

Pour comprendre l'arrière-plan de ces tensions, il faut rappeler la **polarisation** historique de la Belgique. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la société belge s'est structurée autour de **trois grands piliers idéologiques** – le **socialiste**, le **social-chrétien** (catholique) et le **libéral** – chacun disposant de son réseau d'organisations affiliées : partis politiques, syndicats, mutualités, mouvements de jeunesse, associations féminines, etc.<sup>26</sup>. Pendant des décennies, ces « familles » idéologiques ont constitué de véritables sous-sociétés, avec leurs propres écoles, hôpitaux, clubs de sport, médias, etc.

Encore aujourd'hui, il subsiste un « **ciment idéologique** » au sein de chaque pilier : « *par exemple : Soralia (ex-Femmes Prévoyantes Socialistes), les mutualités socialistes Solidaris, la FGTB et [l'association culturelle] PAC ont un peu le même logiciel d'analyse, avec des valeurs socialistes* » explique Jean Faniel du CRISP<sup>27</sup><sup>28</sup>. Autrement dit, même si ces organisations sont officiellement distinctes, elles partagent des valeurs communes et une vision progressiste de la société. On parle de **l'Action commune socialiste** pour désigner l'écosystème gravitant autour du PS (Parti socialiste) – un écosystème incluant notamment : - la **FGTB** (syndicat socialiste), - la **mutualité Solidaris** (assurance maladie sociale), - des organisations d'éducation permanente comme **PAC** (Présence et Action Culturelles) ou **CEPAG** (Centre

d'Éducation Populaire André Genot, lié à la FGTB), - des mouvements d'émancipation comme **Vie Féminine** (plutôt pilier chrétien) ou **Équipes Populaires**, etc.

Ces liens historiques expliquent la présence, en 2023 encore, d'un certain **aller-retour des personnes** entre la société civile rouge et les mandats politiques socialistes. Plusieurs **figures de la société civile** ont accédé à des postes institutionnels de premier plan, ce qui nourrit le discours du pilier bleu sur le «*clan socialiste*». Dressons-en une **cartographie** succincte (en anonymisant via des grades fictifs) :

- **Colonel Rouge 1** : Syndicaliste émérite devenu ministre. C'est le cas d'un ex-dirigeant de la FGTB wallonne qui, après des années de combat social, a été appelé au gouvernement régional dans les années 2010. Ce passage du mégaphone de la rue au costume ministériel illustre la porosité entre engagement de terrain et pouvoir politique. Le pilier bleu y voit une collusion, alors que pour le PS c'est une manière de garder le pouls du monde du travail au sein de l'exécutif.
- **Colonel Rouge 2** : Mutualiste promu en politique. Un exemple notoire est l'ancien secrétaire général de Solidaris qui a intégré un gouvernement fédéral (en 2013) pour y gérer les entreprises publiques et la coopération au développement <sup>29</sup> <sup>30</sup>. Sa *profession d'origine est même indiquée comme « mutualiste »* <sup>31</sup>. Après son passage en politique, il est retourné diriger la mutualité socialiste nationale <sup>32</sup>. Ce va-et-vient montre à quel point le **PS** puise souvent des talents dans son vivier associatif, et inversement recase ses anciens élus dans de grandes institutions sociales. Dans le même ordre d'idées, une ex-vice-Première ministre socialiste (Colonelle Rouge 3) est devenue présidente d'une importante mutualité en 2019, ce qui a fait couler de l'encre sur le thème « porte tournante entre PS et secteur social ».
- **Colonel Rouge 3** : Acteur associatif local devenu parlementaire. De nombreux députés et échevins PS actuels viennent du terrain associatif : ex-directeur de centre jeunesse, ancien permanent d'une ONG d'alphanétisation, etc. Leur connaissance du concret alimente leur action politique, mais aux yeux des libéraux, cela contribue au *clientélisme* et à la reproduction d'un **réseau d'influence fermé**.

Cette cartographie ne serait pas complète sans mentionner que les **autres piliers** ont, eux aussi, leurs passerelles – quoique souvent moins étendues aujourd'hui. Par exemple, du côté libéral (pilier bleu), il existe aussi un tissu d'organisations historiques (même s'il est « moins puissant et moins nombreux » que chez les socialistes) <sup>33</sup>. On peut citer : la **CGSLB** (syndicat libéral), la **mutualité libre** ou des associations d'éducation permanente libérales comme **Âgo** <sup>33</sup>. De même, le pilier *social-chrétien* (centre, aujourd'hui incarné par Les Engagés, ex-CDH) possède le **MOC** (Mouvement Ouvrier Chrétien), la **CSC** (syndicat chrétien), la mutualité **Solidarisation/Maes** (branche chrétienne)... et un maillage dense d'associations de jeunesse ou de femmes.

Cependant, ce sont bien les **ancrages socialistes** qui cristallisent l'essentiel des attaques du pilier bleu ces dernières années. Major Bleu et ses alliés pointent du doigt ce qu'ils considèrent comme **l'empiètement du PS sur la société civile**. Le fait que des Colonels Rouges passent des commandes de l'associatif aux commandes de l'État alimente leur discours sur une prétendue *confusion des genres* ou un « *État PS* ». Ce procès n'est pas nouveau : il fait écho à une critique ancienne du « *pilierisme* » belge, jugé par certains archaïque et consanguin. Néanmoins, comme le rappelle le politologue précité, il serait simpliste de dire que « *ces organisations roulent toutes pour un parti* » : les rapports internes sont plus fins, et nombre d'associations savent se poser en **contre-pouvoir indépendant**, y compris face au PS lorsque celui-ci est au gouvernement <sup>34</sup> <sup>35</sup>. Par exemple, **Capitaine Rouge** (que nous avons vu plus haut) aime à rappeler qu'au nom de son idéal, son association a mené « *beaucoup de combats [...] contre [des décisions prises] même quand le PS et Ecolo étaient au pouvoir* » <sup>35</sup>. L'affiliation historique n'empêche pas la **critique interne** et l'autonomie d'action.

En définitive, cette cartographie des acteurs souligne pourquoi les attaques de Major Bleu visent quasi exclusivement la sphère rouge : c'est elle qui dispose du réseau le plus structuré et potentiellement influent en Wallonie-Bruxelles. D'où la focalisation sur « *PAC et consorts* » et l'oubli, volontaire ou non, des équivalents libéraux ou autres. Comme l'ironie l'a relevé, Major Bleu « *semble oublier que du côté libéral il y a aussi un tissu d'organisations* » subsidées et engagées <sup>33</sup>. Cette omission fait partie de la stratégie : délégitimer le pilier adverse tout en taisant ses propres soutiens.

## Recompositions politiques et stratégie (échéance 2024)

À l'approche des élections de 2024, ces tensions s'insèrent dans une recomposition politique plus large en Belgique francophone. Plusieurs éléments stratégiques sont à considérer :

- **Durcissement du MR contre les “satellites” du PS** : Le Mouvement Réformateur (MR, pilier bleu) de Major Bleu a clairement choisi la confrontation idéologique. Son président a multiplié, comme on l'a vu, les déclarations retentissantes visant l'éducation permanente, les mutualités, les syndicats... L'objectif apparent est double : **s'imposer comme le champion de la “bonne gouvernance”** (en dénonçant l'entre-soi socialiste financé par de l'argent public) et **consolider l'aile droite de son électorat** en recyclant certains thèmes habituellement exploités par l'extrême droite (anti-“assistés”, anti-“antifas”, etc.). Cette stratégie n'est pas sans risques, car en s'attaquant globalement aux corps intermédiaires, le MR prend le contrepied d'une tradition belge de concertation et de partenariat social. On a pu parler d'une véritable « *bataille culturelle* » engagée par Major Bleu, visant à **discréditer** les acteurs progressistes dans l'opinion <sup>36</sup> et à préparer ainsi le terrain pour des réformes radicales (par exemple, faciliter juridiquement la suppression de certains subsides ou même la **dissolution** d'associations jugées indésirables <sup>37</sup>). En 2025, un ministre de l'Intérieur libéral a d'ailleurs proposé une loi (surnommée *loi Quintin*) pour interdire administrativement des associations ou groupements qui causeraient un « trouble à la sécurité » – une notion floue qui a alarmé les défenseurs des droits humains <sup>37</sup> <sup>38</sup>. Ce projet, toujours en discussion, est vu comme l'aboutissement potentiel du narratif anti-associatif : donner aux autorités le pouvoir exorbitant de **faire taire légalement** des organisations de la société civile.
- **Les Engagés et la carte associative** : À l'inverse du MR, le parti centriste **Les Engagés** (ex-CDH, pilier social-chrétien, code couleur orange) affiche un profil plus modéré vis-à-vis du monde associatif. Historiquement, l'ex-parti social-chrétien a lui-même de profondes racines dans le tissu associatif catholique. Son changement de nom en “Les Engagés” s'accompagne d'une volonté de se présenter comme un parti **proche des citoyens et du terrain**. Dans son programme 2024, ce parti insistait sur la **complémentarité entre l'État et l'associatif**, aspirant à « *travailler main dans la main avec l'associatif [...] pour bâtir une Belgique complémentaire* » plutôt qu'opposée <sup>39</sup>. Cela explique qu'au sein de la coalition MR-Engagés formée après 2024 en Wallonie/FWB, la ligne dure du MR a dû être pondérée. On l'a vu dans la rédaction même des accords de majorité : « *le MR a voulu marquer le coup et a obtenu [une phrase musclée à propos des ASBL “politisées”] en proclamation, et Les Engagés se sont plutôt chargés de rédiger [le reste du chapitre Éducation permanente d'une manière rassurante]* » <sup>40</sup>. En clair, la déclaration de politique communautaire 2024 contient bien un passage annonçant vouloir **éviter le financement d'ASBL partisanes**, mais sans plan concret derrière. De fait, hormis les coupes budgétaires générales, aucune mesure spécifique de “mise au pas” des associations n'avait été détaillée à ce stade <sup>41</sup>. Les Engagés semblent réticents à un démontage trop ciblé du pilier rouge, conscients que toucher aux grands organismes *parapublics* (mutualités, etc.) ébranlerait aussi la confiance de leurs propres bases.

- **Le PS à l'offensive discrète** : Pour le Parti socialiste (pilier rouge), ces attaques libérales sont à la fois un défi et une opportunité politique. Publicement, le PS et ses figures (que l'on peut nommer *Généraux Rouges* pour les besoins de notre code) montent au créneau pour défendre les associations et dénoncer la « casse » de l'État social. Le président du PS a fermement répliqué aux sorties de Major Bleu, l'accusant de s'en prendre aux « *contre-pouvoirs qui font vivre la démocratie* » et de préparer, main dans la main avec la droite dure, une société du chacun pour soi. Cependant, le PS doit aussi balayer devant sa porte : certaines révélations ou scandales ont éclaboussé la galaxie socialiste (pensons à l'affaire **Samusocial** à Bruxelles en 2017, ou à des gestions controversées de mutualités) et affaibli la confiance du public. À l'approche de 2024, le PS a donc partiellement renouvelé ses listes avec des candidatures issues de la **société civile "neuve"** (par exemple, un jeune militant climat, une responsable de maison de jeunes, etc.) pour montrer qu'il n'y a pas que des « apparatchiks ». En coulisses, le PS travaille à **ressouder ses liens** avec les associations sœurs : on l'a vu lors des manifestations d'octobre 2025 où les élus PS étaient présents en nombre aux côtés des syndicalistes et associatifs protestant contre le gouvernement MR-Engagés. L'enjeu pour le PS est de capitaliser sur le mécontentement social en se posant en **rempart** face aux "libéraux austéritaires". Il mise sur le fait que, traditionnellement, toucher aux mutualités, aux allocs, aux associations de base, c'est électoralement dangereux en Wallonie.
- **Montée des extrêmes et triangulation** : En filigrane, la poussée du PTB (Parti du Travail, gauche radicale) et du VB (Vlaams Belang, extrême droite en Flandre) influence aussi les calculs. Le MR de Major Bleu sait que certains thèmes anti-«système» lui sont disputés par l'extrême droite ; sa ligne dure vise donc à capter une partie de cet électorat en colère contre les « élites subsides ». De l'autre côté, le PTB mène une campagne active pour défendre chaque acquis social attaqué, cherchant à apparaître plus combatif que le PS. Par exemple, c'est une députée PTB qui a résumé ainsi le plan MR-Engagés : « *un projet élitiste, de chacun pour soi, qui va se heurter à une résistance large dans la société* »<sup>21</sup>. Le même parti martèle que les coupes « *dans la culture et l'associatif [...] sont une attaque directe [contre] le contre-pouvoir* », appelant à faire reculer ces mesures<sup>22</sup>. Cette radicalité du discours PTB pousse le PS à durcir aussi son ton pour ne pas être débordé sur sa gauche. Ainsi, autour de 2024, on a vu un PS moins enclin aux compromis socio-économiques au fédéral, et plus prompt à soutenir la rue (grèves, manifestations) afin de conserver son image de parti du peuple. Il en résulte un paysage politique francophone assez polarisé : *d'un côté, MR (Bleu) se dépeint en pourfendeur des priviléges du "pilier rouge"; de l'autre, PS et PTB se posent en défenseurs des citoyens contre la "casse libérale".* Les Engagés et Ecolo tentent de jouer un rôle médiateur, prônant la concertation, mais sont moins audibles.

En définitive, l'année électorale 2024 a servi de catalyseur à ces recompositions. La formation d'une coalition sans le PS en Wallonie et à la FWB (une première depuis des décennies) – coalition dominée par le MR et allié au centre – a concrétisé la mise en œuvre partielle du programme libéral. Toutefois, les protestations intenses qui ont suivi indiquent que toucher au monde associatif a un coût politique. **Major Bleu** lui-même a pu constater que son « *épisode PAC* » de juin 2024 avait créé un malaise y compris hors de la gauche, car beaucoup de citoyens restent attachés à l'indépendance et au rôle social des associations<sup>42</sup><sup>11</sup>. Cette prise de risque calculée s'inscrit dans une stratégie à moyen terme : redéfinir le champ politique belge où, selon le vœu des libéraux, l'influence des piliers traditionnels (surtout socialiste) serait réduite au profit d'une relation plus directe entre l'État, le marché et les individus. Il s'agit ni plus ni moins que d'une **redéfinition du modèle belge**, ce qui explique la vigueur des réactions de l'autre camp qui y voit un recul démocratique.

## Typologie des tactiques d'interpellation et de disqualification (pilier bleu)

Les confrontations décrites plus haut ne sont pas que des coups de gueule isolés : elles s'appuient sur toute une palette de **tactiques rhétoriques et politiques** utilisées par les figures du pilier bleu pour déstabiliser les acteurs du pilier rouge. Voici une typologie de ces tactiques, accompagnées d'exemples concrets issus de la période récente :

- **1. L'interpellation agressive en forum public** – *Tactique : interrompre, surprendre et intimider l'adversaire lors d'un débat officiel (parlement, conseil).*

**Exemple :** Lors de l'audition parlementaire, Major Bleu a soudainement interrompu Capitaine Rouge en pleine présentation pour l'attaquer sur ses accointances politiques <sup>1</sup>. Ce procédé vise à **déséquilibrer** la personne prise pour cible, à l'empêcher de dérouler son message, et à afficher une posture de **domination**. Le fait que cela survienne dans un cadre formel (Parlement) ajoute à la violence symbolique. L'objectif implicite est de signifier que l'interlocuteur n'a pas une légitimité pleine à s'exprimer, qu'il serait en quelque sorte « *hors sujet* » parce que partial. C'est une tactique de **dissuasion** : rendre l'expérience suffisamment désagréable pour refroidir les ardeurs d'autres Capitaine Rouge à l'avenir. Cette interpellation s'accompagne souvent d'un **ton condescendant ou sarcastique**, comme lorsqu'un député MR rétorque à une militante en commission : « *Vous, vous êtes là pour faire la propagande du PS, n'est-ce pas ?* » (sous-entendu : « *taisez-vous* »).

- **2. L'accusation de partialité et de politisation** – *Tactique : remettre en cause l'indépendance de l'organisation adverse en l'assimilant à un parti, pour invalider son propos.*

**Exemple :** Major Bleu accusant Capitaine Rouge de « *financer le PS avec l'argent public* » <sup>3</sup>. Cette rhétorique cherche à **délégitimiser** la parole de l'association en la présentant comme purement instrumentale, dictée en sous-main par un parti. En insinuant que l'organisation n'est qu'un « *relais du PS* », le débatteur bleu évite de répondre sur le fond (les enjeux concrets que l'association défend) et recentre l'attention sur la **loyauté politique** de celle-ci. C'est une forme de **dévoiement du débat** : au lieu de discuter du travail de l'ASBL (par ex. lutte contre la pauvreté, éducation critique...), on discute de son étiquette politique. Cela permet au pilier bleu de se poser en **gardien de la neutralité** et du bon usage des deniers publics, en stigmatisant l'adversaire comme un acteur biaisé et illégitime. Le poids de cette accusation est d'autant plus fort que l'opinion belge reste attachée à l'idée que l'argent public ne doit pas servir de propagande partisane. Même si, dans les faits, l'éducation permanente **est par essence politique** (au sens noble de formation critique des citoyens), la tactique consiste à faire entendre « *politique = PS = magouille* », un raccourci réducteur mais percutant.

- **3. Le dénigrement par amalgames et étiquettes infamantes** – *Tactique : associer l'adversaire à des termes repousoirs (extrémiste, radical, « woke », fasciste) afin de le discréditer moralement.*

**Exemple :** Major Bleu qualifiant des militants **antifascistes** de « *structures aux procédés fascistes* » et appelant à les **dissoudre** <sup>13</sup>. En traitant d'*« antifa »* de fascistes, on atteint un niveau d'amalgame absurde qui vise à **diaboliser** l'adversaire (ici, des activistes de gauche) et à semer la confusion. De même, on a vu des responsables libéraux assimiler toute critique sociale un peu virulente à du « *gauchisme radical dangereux* ». L'impact recherché est la **disqualification totale** du discours d'en face : si ceux d'en face sont des « *extrémistes* », plus besoin de les écouter – voire, comme suggéré, on pourrait les bannir purement et simplement. Ce procédé de diabolisation se double souvent de la diffusion de **fake news** ou d'informations tronquées pour étayer l'étiquette infamante. Dans le cas de l'ASBL de Dour, Major Bleu a laissé croire qu'on distribuait massivement des kits de sniff aux festivaliers (sous-entendu : « *voyez, ces gens*

*encouragent la toxicomanie*»), ce qui était faux<sup>20</sup>. Peu importe : l'essentiel était que le public retienne une image négative (« *cette association = drogués = gaspillage d'argent public* »). Cette tactique de **propagande noire** sème un doute durable, même une fois les faits rectifiés.

• 4. **La focalisation sur le coût financier (recentrage du débat)** – *Tactique : réduire la question à un enjeu d'argent public gaspillé, pour déplacer le débat sur le terrain comptable et moraliste.*

**Exemple :** Que ce soit dans l'affaire PAC ou dans celle de Modus Vivendi, Major Bleu a martelé l'argument du « *contribuable floué* ». « *L'argent cotisé par tous les citoyens* », insiste-t-il, ne doit pas servir à « *subventionner un parti* »<sup>3</sup> ni à « *banaliser la drogue* »<sup>19</sup>. En ramenant systématiquement la discussion à la source du financement, le pilier bleu exploite un angle populiste efficace : celui de la **bonne gestion et de la morale fiscale**. Le message sous-jacent : « *On prend vos impôts pour engraisser des asbl inutiles ou nuisibles!* ». Ce faisant, on **occulte la finalité sociale** de ces dépenses (former des citoyens, sauver des vies par la prévention, etc.) derrière une indignation sur le montant. Il est notable que le MR promeut dans le même temps l'idée de « **récompenser ceux qui travaillent** » et de combattre l'« *assistanat* »<sup>43</sup>. Stigmatiser le coût des associations s'inscrit dans cette vision : l'argent serait mieux utilisé à réduire les impôts ou à soutenir l'« *entreprise* », plutôt que ces « *profiteurs subventionnés* ». Sur le plan du débat, cette tactique met les défenseurs du secteur en difficulté : il est toujours ardu de justifier des subventions face à l'argument du pain et des jeux (beaucoup de citoyens ne connaissent pas forcément le travail de l'éducation permanente, donc « *couper dans les asbl* » peut sembler indolore).

• 5. **La déformation et le fake outrage\*** – *Tactique : présenter les faits de manière biaisée ou mensongère, s'indigner sur cette base faussée, puis faire machine arrière partielle une fois l'émotion propagée\*.*

Exemple : L'affaire « Zanin » mentionnée dans la presse fin 2025 illustre ce procédé<sup>44</sup>. Un ministre libéral (Bleu) a repris sur les réseaux l'histoire d'une chômeuse accusant son syndicat (CSC, pilier chrétien) de lui faire « *peur* » sur une exclusion du chômage – sous-entendant que la CSC mentait pour mobiliser en vue d'une grève. Le ministre a fustigé ces « *communications alarmistes* » visant selon lui à manipuler les affiliés<sup>45</sup>. En réalité, la personne allait bel et bien être exclue du chômage, et le courrier syndical disait vrai ; c'est l'ONEm (office public) qui avait mal informé l'affiliée. La RTBF a confirmé que le mail syndical n'évoquait nullement les grèves<sup>46</sup>. Le mal était fait : en relayant rapidement une version tronquée, le politique Bleu a jeté le discrédit sur le syndicat (un acteur du pilier rouge/chrétien) en le faisant passer pour un menteur politisé. Ce n'est qu'après vérification que la réalité est rétablie, mais entre-temps l'opinion a pu enregistrer le message initial. Cette tactique, proche de la précédente, consiste à frapper fort et faux, quitte à corriger ensuite. Elle s'appuie sur la vitesse des réseaux sociaux et la difficulté qu'il y a à rattraper une fausse nouvelle virale. Pour contrer cela, les associations et syndicats doivent mobiliser de l'énergie à démentir et à se justifier\*\*, au lieu de porter proactivelement leurs combats.

• 6. **La minimisation/dévalorisation de la contestation** – *Tactique : invisibiliser l'opposition en prétendant qu'elle est ultra-minoritaire, ou la décrédibiliser en la caricaturant.*

**Exemple :** Lors de la grande manifestation du 14 octobre 2025 contre les coupes, un responsable politique de droite (allié du pilier bleu) a déclaré en séance parlementaire qu'il entendait surtout le message des « *gens qui travaillaient* ce jour-là » et pas celui des 100 000 grévistes dans la rue<sup>24</sup>. Cette inversion oratoire vise à **minorer l'importance** du mouvement social, en suggérant qu'il ne représente rien (voire qu'il va à l'encontre de la majorité silencieuse laborieuse). C'est une tactique classique du pouvoir en place face à une contestation massive : soit on la passe sous silence, soit on en déforme la signification. Parfois, on recourt aussi à la

**dénigration des manifestants** (p.ex. "ce sont toujours les mêmes casseurs" ou "ils ne comprennent rien aux réalités économiques"). L'effet recherché est d'éviter que la protestation ne gagne la sympathie du grand public. On l'a vu en Flandre également, où le chef d'un parti de droite a traité les grévistes de « *privilégiés qui défendent des acquis d'un autre âge* » – une formule destinée à opposer l'opinion aux manifestants. Sur un plan plus insidieux, cette minimisation peut s'accompagner d'une stratégie de **division** : saluer une partie modérée du mouvement pour mieux isoler son aile "politique". Par exemple, dire « *les travailleurs ont des revendications légitimes, mais ils sont récupérés par les syndicats politisés* ». On vise ainsi les *leaders rouges* en prétendant parler au nom de la base.

• **7. L'arme budgétaire et réglementaire** – *Tactique : utiliser le pouvoir exécutif pour fragiliser financièrement ou légalement les structures adverses.*

**Exemple :** La décision du gouvernement MR-Engagés de **désindexer** certaines subventions, de geler ou diminuer les dotations d'institutions liées au pilier rouge en 2024-2025 s'inscrit ici. En coupant les vivres ou en complexifiant les règles de reconnaissance, on pratique une **asphyxie administrative**. Par exemple, dans le secteur de la culture et de l'éducation permanente, le décret-programme 2024 a supprimé des moyens tout en annonçant une « *redéfinition* » des missions de ces associations<sup>47</sup>. Certains y ont vu une façon de **mettre au pas** ces acteurs en les rendant dépendants de nouvelles conditions. De même, l'**avant-projet de décret FWB ciblant les associations "politiques"** (sous-entendu celles jugées trop militantes) est une épée de Damoclès : s'il aboutit, il pourrait imposer un tri idéologique dans l'accès aux subsides<sup>48</sup>. Au fédéral, la mentionnée *loi Quintin* permettrait de dissoudre des associations accusées de troubles, sans passer par le judiciaire<sup>37</sup>. Ces outils juridiques et budgétaires incarnent la tactique la plus concrète et coercitive : **affaiblir structurellement** le camp adverse. Face à cela, les organisations rouges se mobilisent sur le terrain juridique (avis du Conseil d'État, mobilisation de l'opinion). Mais la menace existe : « *Une fuite dans la presse a fait l'effet d'une bombe : le MR aurait le projet de supprimer la reconnaissance et donc tout subsides à des opérateurs qui présentent des liens explicites avec des partis... Cadre inter-cabinets, évidence : c'est une mesure orientée, discutée à huis clos, ciblant certaines associations* » commente un article engagé fin 2025 (révélant un projet du gouvernement de **conditionner les subsides** à la neutralité politique des ASBL)<sup>49</sup><sup>37</sup>. On voit comment la bataille culturelle se traduit en actes administratifs.

Naturellement, toutes ces tactiques peuvent se combiner. Par exemple, Major Bleu les a presque toutes employées dans sa joute contre Capitaine Rouge : **interruption brutale** (tactique 1), **accusation de partialité** (2), **ton méprisant** frisant l'insulte (3), **focalisation sur l'argent public** (4). Le tout repris sur les réseaux sociaux du parti libéral avec des éléments de langage simplistes (5) et sans un mot sur le soutien que d'autres associations (libérales ou neutres) reçoivent aussi de la puissance publique (ce qui relève de la minimisation par omission).

Il est important de noter que ces méthodes de disqualification ne visent pas tant à convaincre le camp adverse (déjà acquis à sa cause) qu'à **gagner la bataille de l'opinion**. Comme le résume une analyse, « *Discréditer, voilà le cœur de la bataille culturelle qui est à l'œuvre. On prépare le terrain, l'opinion, pour progressivement faire passer des lois [...] restrictives* »<sup>36</sup>. Autrement dit, il s'agit de *marquer les esprits* (par des phrases choc) afin de créer un climat favorable à des changements profonds (déremboursements, définitions plus strictes des missions associatives, etc.). En face, les actrices du pilier rouge doivent déployer des contre-tactiques : transparence accrue, pédagogie financière (montrer ce que chaque euro public produit de positif), alliances larges avec d'autres mouvements pour sortir du tête-à-tête PS/MR, etc. Nous y reviendrons en conclusion.

## Synthèse finale – Perspectives pour le monde associatif et militant

Les développements ci-dessus ont mis en lumière une **période de vives tensions** entre le pilier libéral et les acteurs de l'éducation populaire et de l'action sociale en Belgique francophone. Derrière les passes d'armes et les coups de communication, c'est une **redéfinition du modèle socio-politique** belge qui se joue : faut-il préserver le rôle traditionnel des associations comme relais d'émancipation et de contestation (héritage du Pacte social d'après-guerre), ou les cantonner à un rôle plus "technocratique" apolitique sous peine de sanction ? Le **pilier bleu**, à travers Major Bleu et ses lieutenants, a clairement choisi de s'attaquer à ce qu'il perçoit comme le **pouvoir occulte du pilier rouge** dans la société civile. Face à cela, le **pilier rouge** (partis de gauche, syndicats, mutuelles, associations) mobilise ses forces pour défendre ce qu'il considère être **le socle de la démocratie sociale** belge : la liberté associative, la participation citoyenne, les contre-pouvoirs.

Pour les **militants associatifs**, ces attaques sont à la fois un défi et un rappel de l'importance de leur action. D'un côté, la stigmatisation dont ils font l'objet risque de fragiliser certaines associations (perte de fonds, image ternie auprès de certains publics). De l'autre, elle confirme que leur rôle de **poil à gratter** dérange les plans de certains pouvoirs – ce qui prouve en creux leur utilité démocratique. Comme l'a formulé un collectif pour la liberté associative : « *Les pouvoirs, quand ils se durcissent, craignent le pouvoir des associations et s'efforcent de gêner leur développement* »<sup>50</sup>. C'est précisément dans ces moments qu'il faut réaffirmer la **valeur irremplaçable** du tissu associatif : il constitue « *le réservoir d'une pensée libre [...] la pratique d'une démocratie exigeante* », un antidote à la pensée unique<sup>50</sup>.

Que faire, alors, dans un contexte où un gouvernement peut être tenté de faire taire les voix discordantes ? Voici quelques pistes et enseignements, à destination des acteurs de terrain :

- **Rester unis et solidaires entre secteurs** : Les attaques de Major Bleu ont visé en priorité la sphère socialiste, mais elles pourraient s'étendre à d'autres (on l'a vu avec la CSC aussi critiquée, ou des associations plus "neutres" menacées par l'austérité). Il est crucial que les **réseaux associatifs et syndicaux, toutes tendances confondues, fassent front commun** pour défendre l'autonomie associative. Cela a été amorcé lors de la protestation du 14/10/2025, où différentes couleurs syndicales et associatives ont battu le pavé ensemble. « *Nous refusons d'être considérés comme des assistés. [...] Chaque emploi, chaque projet associatif contribue à la cohésion sociale et à la vitalité démocratique* », clamant-ils d'une même voix<sup>51</sup>. Cette solidarité inter-piliers est la meilleure réponse au "diviser pour régner".
- **Renforcer la transparence et l'information** : Beaucoup d'attaques jouent sur la méconnaissance du grand public (que fait réellement telle association ? pourquoi reçoit-elle x euros ?). Il est impératif, pour les associations, de **communiquer mieux sur leurs actions et leurs résultats**. Montrer concrètement à quoi sert le financement public – par des témoignages, des chiffres d'impact, des projets réussis – permet de **reprendre l'initiative narrative**. Par exemple, après la polémique du festival, l'ASBL de réduction des risques a diffusé une explication pédagogique de son travail, rappelant que *95 % des usagers de drogues n'ont pas de consommation problématique* et que ses actions sauvent potentiellement des vies en orientant les jeunes en difficulté<sup>52</sup> <sup>53</sup>. Il s'agit de *bousculer les préjugés par les faits*<sup>52</sup>.
- **Occuper le terrain juridique et institutionnel** : Les militants associatifs ne doivent pas hésiter à utiliser les **contre-pouvoirs institutionnels** à leur disposition. Saisir le Conseil d'État sur un décret jugé liberticide, interpeller le Délégué général aux droits de l'enfant ou l'Institut des droits humains sur un projet de loi (comme la loi Quintin) – autant d'actions qui peuvent freiner ou

amender des mesures hostiles. La vigilance citoyenne doit être de mise : dénoncer publiquement toute procédure visant de manière discriminatoire les ASBL critiques. Par ailleurs, continuer à **inviter le monde politique au dialogue** (même critique) est important : la concertation ne doit pas être abandonnée. Ainsi, la création annoncée d'un **Observatoire des Libertés Associatives (OLA)** par un collectif d'ASBL vise à surveiller l'évolution des législations et à alerter en cas de dérapage <sup>54</sup> <sup>55</sup>. Ce genre d'initiative peut peser en faisant le lien entre terrain et expertise juridique.

- **Renouveler le discours et les pratiques** : Le pilier bleu exploite parfois de vrais dysfonctionnements (opacité de certaines structures, cooptation, manque de renouvellement...). Le monde associatif rouge gagnerait à **se réformer de l'intérieur** là où c'est nécessaire : par exemple, limiter le cumul indéfini de mandats entre parti et association, ouvrir davantage ses instances à la diversité, évaluer objectivement ses projets. Montrer cette capacité d'auto-critique, c'est enlever des munitions à l'adversaire. De même, adopter une communication moderne (utiliser les réseaux sociaux de façon positive, aller vers les publics jeunes) peut briser l'image poussiéreuse qu'on tente de coller aux "vieilles asbl piliers". Plusieurs mouvements l'ont compris en 2024 en investissant TikTok, Instagram, etc., pour expliquer en quoi leurs actions ne sont ni un luxe ni un entre-soi, mais bien un service au public.
- **Garder le moral et mobiliser positivement** : Enfin, point essentiel – ne pas céder au découragement. L'offensive actuelle vise aussi à **épuiser les résistances** en faisant passer le secteur associatif pour constamment sur la sellette, constamment sur la défensive. Or, comme le dit une militante : «*Tout est fait pour qu'on baisse les bras. Il ne faut pas leur laisser ce plaisir-là. [...] La joie est une arme importante dans ce qu'on fait. On essaie de nous décourager et ils seraient tellement contents qu'on le soit. Il ne faut surtout pas l'être.*» <sup>56</sup>. Ce rappel invite les acteurs associatifs à cultiver l'**enthousiasme militant**, la créativité, et la solidarité joyeuse. C'est aussi par l'énergie positive et la conviction qu'ils parviendront à garder le soutien de la population.

En conclusion, les tensions politiques autour de l'éducation populaire en Belgique francophone ne sont pas qu'une anecdote de plus dans la lutte entre le Bleu et le Rouge. Elles interrogent notre modèle de société : veut-on une démocratie confinée aux élus et aux experts, ou une démocratie vivante avec des citoyens organisés, parfois contestataires ? Les **attaques du pilier bleu** ont eu le mérite involontaire de remettre ce débat sur la place publique. Aux **actrices du pilier rouge**, et plus largement à toutes les forces progressistes, de s'en saisir pour réaffirmer haut et fort la **légitimité du travail associatif** et l'impérieuse nécessité de **contre-pouvoirs autonomes**. L'histoire sociale belge montre que c'est dans l'adversité que se renforcent les solidarités : les années 2022–2025 auront peut-être été un électrochoc salutaire, incitant le monde associatif à se réinventer et à se rendre **indispensable aux yeux des citoyens**. Et comme toujours, c'est sur le terrain, au plus près des gens, que se gagnera la bataille de l'adhésion. En gardant le cap de leurs valeurs – émancipation, justice sociale, dialogue – et en modernisant leurs outils, les héritiers de l'éducation populaire peuvent non seulement résister aux tempêtes politiques, mais aussi contribuer à un nouvel élan démocratique, plus participatif et solidaire.

#### Sources citées :

- Agence Belga, «*Le MR remet en cause l'éducation permanente, dénonce Présence et Action Culturelles*», **RTL Info**, 19 juin 2024 <sup>1</sup> <sup>57</sup>.
- Communiqué de PAC, «*Georges-Louis Bouchez attaque l'autonomie associative – Quand la concertation vire à l'altercation*», 19 juin 2024 <sup>3</sup> <sup>6</sup>.
- MonASBL.be, «*ASBL politisées : décryptage de la déclaration coup de poing de l'alliance MR-Engagés*», 26 juillet 2024 <sup>12</sup> <sup>40</sup>.
- Alter Échos, «*Des soirées "stupéfiantes": accompagner plutôt que punir*», 11 octobre 2025 <sup>19</sup> <sup>20</sup>.

- PTB, « *700 millions d'austérité : le gouvernement MR-Engagés lance une attaque jamais vue... »*, 10 octobre 2025 [21](#) [22](#) .
- *Contrastes - La liberté associative*, magazine du mouvement Équipes Populaires, n° Nov-Déc 2025 [13](#) [36](#) .
- Jean Faniel (CRISP), cité par MonASBL.be, sur la polarisation et les liens historiques entre partis et associations [26](#) [33](#) .
- Ligue de l'Enseignement, « *Décret-programme : le gouvernement seul contre tous !* », 2024 [23](#) .

*Ce rapport a été élaboré en mobilisant des sources variées – communiqués associatifs, médias belges de référence, analyses de terrain et travaux d'éducation permanente – afin d'offrir une vue d'ensemble aussi complète que possible. Il vise à outiller les acteurs associatifs et militants dans leur réflexion et leurs actions futures, en dégageant les tendances lourdes et les stratégies à l'œuvre des deux côtés de l'échiquier.* [56](#)

---

[1](#) [2](#) [5](#) [57](#) Le MR remet en cause l'éducation permanente, dénonce Présence et Action Culturelles - RTL Info

[https://www.rtl.be/actu/belgique/politique/le-mr-remet-en-cause-leducation-permanente-denonce-presence-et-action/2024-06-19/article/681788](https://www rtl be actu belgique politique le mr remet en cause leducation permanente denonce presence et action 2024 06 19 article 681788)

[3](#) [4](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) Communiqué de presse : Georges-Louis Bouchez attaque l'autonomie associative - PAC

[https://www.pac-g.be/communIQUE-de-presse-georges-louis-bouchez-attaque-lautonomie-associative/](https://www pac g be/communIQUE-de-presse-georges-louis-bouchez-attaque-lautonomie-associative/)

[10](#) [11](#) [12](#) [26](#) [27](#) [28](#) [33](#) [34](#) [35](#) [40](#) [41](#) [42](#) ASBL politisées : MonASBL.be décrypte la déclaration coup de poing de l'alliance MR – Engagés | Bienvenue sur Monasbl.be, le site des responsables d'ASBL

[https://www.monasbl.be/nouvelles/droit/asbl-politisées-monasblbe-décrypte-la-declaration-coup-de-poing-de-lalliance-mr](https://www monasbl be/nouvelles/droit/asbl-politisées-monasblbe-décrypte-la-declaration-coup-de-poing-de-lalliance-mr)

[13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) [18](#) [24](#) [25](#) [36](#) [37](#) [38](#) [44](#) [45](#) [46](#) [48](#) [49](#) [50](#) [51](#) [54](#) [55](#) [56](#) [equipespopulaires be](#)

[https://www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2025/12/2025.12\\_Contrastes\\_-LiberteAssociative-V4.pdf](https://www.equipespopulaires.be/wp-content/uploads/2025/12/2025.12_Contrastes_-LiberteAssociative-V4.pdf)

[19](#) [20](#) [52](#) [53](#) Des soirées «stupéfiantes»: accompagner plutôt que punir - Alter Echos  
<https://www.alterechos.be/accompagner-plutot-que-punir/>

[21](#) [22](#) 700 millions d'austérité : le gouvernement MR-Engagés lance une attaque jamais vue contre l'enseignement, les étudiants et la culture | PTB  
<https://www.ptb.be/actualites/700-millions-dausterite-le-gouvernement-mr-engages-lance-une-attaque-jamais-vue-contre>

[23](#) [47](#) Décret-programme: le gouvernement seul contre tous! | La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente

<https://ligue-enseignement.be/education-enseignement/articles/dossier/decret-programme-le-gouvernement-seul-contre-tous>

[29](#) [30](#) [31](#) [32](#) Jean-Pascal Labille — Wikipédia

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pascal\\_Labille](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pascal_Labille)

[39](#) Elections 2024 : ce que proposent les partis sur les conditions de ...  
<https://pro.guidesocial.be/articles/carte-blanche/article/elections-2024-ce-que-proposent-les-partis-sur-les-conditions-de-travail-dans>

[43](#) [PDF] programme général 2024 | mr  
<https://www.mr.be/wp-content/uploads/2024/02/PROGRAMME-GENERAL-2024.pdf>